

L'EDITO

N° 1

29 avril 2010

**FINALEMENT, ON S'EN SORT PAS
SI MAL DE CETTE CRISE**



Pour QUI LA Crise ?

Les multiples casquettes des grands patrons français.

Le constat est saisissant : cent personnes concentrent dans leurs mains plus de 40 % du total des mandats des conseils d'administration des principales entreprises françaises. Il s'agit notamment de Jean-Cyril SPINETTA, Michel PEBEREAU, Claude BEBEAR, Jean-René FOURTOU, Thierry DESMARETS, Marc LADRET de La CHARRIERE, Amaury de SEZE, Serge WEINBERG, Antoine BERNHEIM, Patricia BARBIZET.

Cette « consanguinité » est une catastrophe : issus des mêmes écoles, ces personnages fréquentent les mêmes cercles, ils sont complètement déconnectés de la réalité. En outre, le cumul des mandats pose un problème d'efficacité puisqu'un administrateur investi doit consacrer trois jours par mois à son mandat. A moins qu'il s'agisse de fonctions pour le moins fictives... mais qui rapportent gros, comme par exemple :

⇒ **Franck RIBOUD**, PDG de Danone, perçoit 4,3 millions d'euros annuels et ses fonctions dans d'autres CA lui rapportent la modique somme de 59 118 euros.

⇒ **Bernard ARNAULT**, PDG de LVMH, a un salaire fixe de 1,6 million d'euros et un bonus de 2,2 millions d'euros et a perçu, en jetons de présence, 65 000 euros en provenance de Carrefour, 25 000 via Lagardère et 7 385 de M6.

⇒ **Jean-Bernard LEVY**, président du directoire chez Vivendi, a un salaire annuel 2008 à 2,5 millions d'euros auxquels s'ajoutent 41 500 euros (CA de Vinci) et « entre 70 000 et 80 000 euros » de la Société Générale.

(Source Presse)

Mais pour les salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, leurs revenus augmenteront cette année de quelques euros mensuels... quand ce ne sera pas le chômage pour cause de délocalisation ou de vente de l'entreprise. Où sont la justice sociale, l'équité, que nos gouvernants ont si facilement à la bouche ?

Sommaire

1. L'édito
2. 1ER MAI—Quelques un des enjeux de la bataille des retraites...
3. SNCF : service public en danger—Congrès UCR—Insertion professionnelle...
4. L'Orga, le point—Quelques Brèves

1ER MAI. Lors de son intervention au congrès de l'UCR à La Rochelle, le 15 avril, Bernard Thibault a insisté sur la nécessité d'un 1^{er} mai « énorme ».



Le premier 1^{er} mai qui a vu un arrêt total du travail est celui de 1856 et ce sont les travailleurs australiens qui ont initié la longue liste de ces journées d'action, parfois marquées par la répression allant jusqu'à l'usage des armes de la part de la police ou de l'armée, ainsi à Chicago en 1886 (en fait le 3 mai), à Fourmies en 1891.

Chacun se souvient de l'extraordinaire mobilisation de 2002 quand jeunes, seniors, actifs, retraités, se sont tous levés pour barrer la route aux représentants d'une organisation fasciste. Chacun avait alors à cœur d'exprimer son attachement aux valeurs humanistes de la République. La défense des retraites ne vaut-elle pas une mobilisation de même ampleur ?



Naturellement, les retraités seront nombreux dans les rues des villes pour défendre notre système de retraite et battre en brèche les faux arguments patronaux et gouvernementaux. Ils seront présents comme ils l'ont été lors de toutes les initiatives organisées par la CGT, et notamment le 23 mars.

Chacun sait que le 1^{er} Mai est le jour de la Fête du Travail, férié chômé, et bénéficiant d'un traitement particulier dans le Code du Travail. Mais depuis quand a-t-il ce statut particulier ?

C'est en 1904 que la CGT a décidé de faire du 1^{er} mai 1906 une grande journée d'action pour les 8 heures. La grève est un succès mais ce n'est qu'en 1919 que sera instituée la journée de 8 heures et qu'en 1947 que le 1^{er} mai deviendra un jour chômé payé.

QUELQUES UNS DES ENJEUX DE LA BATAILLE DES RETRAITES....

- ⇒ **Préserver** le droit de bien vivre pendant sa retraite,
- ⇒ **Déjouer** l'opération politicienne de Sarkozy qui, après sa défaite électorale, veut une revanche sociale,
- ⇒ **Interdire** aux banquiers, assureurs et financiers, de faire main-basse sur nos retraites pour spéculer,
- ⇒ **Imposer** un nouveau partage des richesses favorable à la population,
- ⇒ **Avancer** vers la suppression du chômage et de la précarité en développant des productions et services permettant de répondre aux besoins sociaux, tout en organisant la conversion écologique de l'économie.

Source : tract du M'Pep

SNCF : SERVICE PUBLIC EN DANGER, DANGER POUR LES USAGERS

Toutes les expériences de privatisation des réseaux ferrés dans le monde ont échoué. Ce n'est pas un hasard mais une réalité économique et financière : la rentabilité attendue par l'actionnaire se révèle impossible.

La création de la SNCF en 1938 (par la nationalisation des compagnies privées) a été motivée par le fait que toutes ces compagnies privées étaient en faillite ou quasi-faillite.

Aujourd'hui, 78 % du trafic est effectué sur 30 % du réseau : une concurrence « libre et non-fauscée » aurait pour conséquence la fermeture de près de 50 % des lignes, car la concurrence ne peut s'intéresser qu'aux segments rentables !



INSERTION PROFESSIONNELLE...

Mme CHIRAC (77 ans) va faire son entrée au conseil d'administration du groupe LVMH, au terme de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 15 avril à Paris. Elle a été élue par 82 % des actionnaires.

Mme WOERTH (53 ans), épouse du ministre du travail, va entrer au conseil de surveillance de Hermès : les actionnaires seront appelés à se prononcer lors de l'assemblée générale du 7 juin. A noter que Mme WOERTH gère, depuis fin 2007, la fortune de Liliane BETTENCOURT, héritière de l'Oréal.

Source : presse

Les revendications principales des organisations syndicales de cheminots, et notamment de la CGT, concernent principalement la sécurité et les conditions de travail, celles-ci se détériorant dangereusement.

Depuis 4 ans, la société ECR, opérateur privé, intervient en France, avec près de 700 salariés. Cette entreprise n'hésite pas à faire travailler les conducteurs de train jusqu'à 18 heures d'affilée dans des conditions mettant très sérieusement en cause la sécurité des personnels et des trains circulant sur le réseau ferré.

Certaines régions, devant le désengagement de l'Etat, ont décidé de financer des travaux d'entretien pour empêcher la détérioration, voire la fermeture à terme, de certaines lignes, mais la tâche est énorme et les budgets des conseils régionaux n'y suffiront pas.

Le fret ferroviaire est en large déclin, faute de décisions concrètes et sérieuses l'ayant favorisé : de ce fait, ce sont 2 millions de camions supplémentaires qui circulent sur nos routes.

Source : Résistance sociale.

CONGRES DE L'UNION CONFEDERALE DES RETRAITES CGT

Le 9^{ème} Congrès de l'Union Confédérale des Retraités CGT s'est tenu du 12 au 16 avril, à La Rochelle.

Les 275 délégués ont pu débattre des sujets qui intéressent spécifiquement les retraités, avec deux thèmes majeurs : retraités dans la société (santé et autonomie, habitat et cadre de vie pour tous les âges...) et syndicalisme retraité (évolution, revendications, territoires...). Une conférence internationale a abordé la question du « bien vieillir » indissociable du « bien travailler ».

Bernard Thibault, présent le 15 avril, est intervenu sur la continuité syndicale, rappelant que la CGT perd 80 % des syndiqués partant à la retraite. Sur la « réforme », il a pointé le fait que le gouvernement va « jouer la montre » le plus longtemps possible, tout en lançant une campagne dans les médias (pour un coût de 5 millions d'euros...). Quant au rapport du COR, ce sont les éléments susceptibles de faire peur qui sont largement mis en avant. A noter la pression des agences de notation, qui exigent des baisses des dépenses publiques.

Comment réagir ? Argumenter sur les moyens de financement des retraites, mobiliser, mobiliser, ne pas attendre le texte de loi fin juin, faire du 1^{er} mai un événement majeur, « énorme ».



L'agenda

18 mai : syndicat retraités Total Raffinerie de Normandie (à Harfleur)

20 mai : Conseil national de l'UFR

26 mai : Union régionale Chimie de Normandie à Dieppe

Quelques Brèves...

La section

Le 31 mars, une Assemblée Générale de la Chimie Bordeaux s'est tenue à l'Union Locale de Bassens : elle avait pour but de rapprocher les syndicats des actifs et retraités, afin de créer un Pôle Chimie de retraités en continuité et en liaison avec les syndicats d'actifs du Pôle Chimie, relancé il y a 3 ans environ. Au niveau des retraités, il y a des syndicats d'établissements mais ils ne sont pas regroupés dans un pôle : le maintien d'un syndicat des isolés de la Chimie, en lien avec le futur pôle Chimie des retraités est essentiel. Le bureau du syndicat général de la Chimie a été renouvelé.

En 2009, les entreprises du CAC 40 ont fait 49 milliards (49 000 000 000) d'euros de profits, dont 35 ont été distribués en dividendes aux actionnaires. Cela représente 240 euros par mois pour chacun des millions de retraités...

L'agence française pour les investissements internationaux reconnaît que la France est devenue un « nouvel Eldorado » fiscal pour les sociétés holdings : exonération des bénéfices, des dividendes des filiales, etc. L'agence donne dix raisons d'investir en France : coûts de l'immobilier, de l'emploi et de l'électricité particulièrement avantageux, main d'œuvre parmi les plus productives au monde, dispositif d'incitation fiscale à la recherche le plus attractif d'Europe. (Source : bulletin de la section multipro des retraités CGT du secteur roussillonnais)

Seulement 1/3 des seniors est en activité à l'âge de prendre sa retraite. Repousser l'âge de départ à

la retraite reviendrait à préférer entretenir le chômage des jeunes.

Le travail crée des richesses. Le partage de la valeur ajoutée en trois tiers prôné par notre président prétend appliquer 1/3 pour l'investissement, 1/3 pour les actionnaires, 1/3 pour les salaires. La réalité c'est que les actionnaires continuent d'engranger des milliards de bénéfices et les salariés des clopinettes. (Source : Rhône Syndical, bulletin des retraités CGT du Rhône)

A l'UFR-CGT, nous ne pouvons d'ailleurs être d'accord avec cette règle : nous prôtons au contraire de privilégier la rémunération des travailleurs qui seuls créent la valeur ajoutée, puis l'investissement puis, ... s'il reste quelque chose, les actionnaires.

NOTE A NOS LECTEURS

Ce bulletin vous a été expédié directement depuis la Fédération. Son contenu en est préparé par le Secrétariat de l'UFR, qui « pioche » dans toutes les informations à sa disposition mais souhaiterait pouvoir inclure dans ses pages des textes émanant de vous, sur vos luttes, vos difficultés, vos succès mais aussi, pourquoi pas, les livres, les spectacles ou les expositions que vous avez aimés, bref, tout ce qui fait votre vie de syndiqués retraités actifs. Vos commentaires et remarques seront grandement appréciés.

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Donner du sens aux idées

. actualité . vie syndicale
. santé . international
. magazine . infos pratiques

4 fois dans l'année

Pour s'abonner (14 € pour un an, 6 numéros), écrire à Vie Nouvelle, 263 rue de Paris 93515 Montreuil cedex.